

Fusion Mineral Paint
101 Portland Street
Etobicoke, ON, M8Y 1B1
Canada
1-877-886-5098

PRODUIT: Odourless Solvent

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur de produit..... Odourless Solvent
Identificateur du fournisseur initial..... Fusion Mineral Paint
101 Portland Street
Etobicoke
Ontario
Canada
M8Y 1B1
1877-886-5098

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence et toute restriction d'utilisation (613)-541-0299 (9 h à 16 h 30 HNE).

Usage recommandé et restrictions Utilisé pour éclaircir les peintures à l'huile et les médiums et pour le nettoyage des brosses et outils de peinture. Tenir hors de portée des enfants. Abus intentionnel de ce produit peut être nocif.

Famille chimique..... Hydrocarbures pétroliers.
Note..... Veuillez lire cette fiche signalétique avant d'utiliser ce produit.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mot indicateur..... DANGER.
Classification de danger..... H226 inflammables liquides et vapeurs catégorie 3. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires - Aspiration toxicité catégorie 1. H413 Peut avoir des effets nocifs durables sur la vie aquatique.

Conseils de prudence..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer. P273 Éviter tout rejet dans l'environnement. P280 Portez des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale. P243 Prendre des mesures pour prévenir les décharges statiques. P242 Utilisez des outils anti-étincelles. P241 Utiliser un équipement électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P240 Conteneur et équipement de réception mis à la terre et sous caution. P233 Conserver le récipient hermétiquement fermé.

Réponse..... P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tout les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher . P331 Ne pas faire vomir. P301+ P310 si avalé IMMÉDIATEMENT appeler un centre antipoison et suivez les instructions fournies par le centre. P303 P361 de P353 si le sur la peau ou dans les cheveux : décollage tous contaminés vêtements immédiatement. Rincer abondamment à l'eau et utiliser la douche de sécurité . P304 P312 si inhalé appeler un centre antipoison ou un médecin ; supprimer la personne à l'air frais et suivez les instructions du centre antipoison. P305 P351 P338 si yeux rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer jusqu'à ce que l'arrivée des secours médicaux. P308 P311 si exposés ou concernées; appeler un centre antipoison ou un médecin. P370 P378 en cas d'incendie - utiliser sec mousse chimique en poudre, CO2 ou 6 % . P370 P378 En cas d'incendie : Utiliser un milieu approprié pour l'extinction.

Entreposage..... P403+P235 magasin dans une zone bien ventilée. Garder au frais. P405 Entreposage sécurisé pour empêcher les enfants d'avoir accès. .

Élimination déchets..... P501 Éliminer les contenants non utilisées, déchets ou vides conformément aux réglementation locale.

Autres dangers n'entraînant pas de En cours d'utilisation, peut former un mélange vapeur-air inflammable/explosif. Une exposition répétée peut causer une sécheresse de la peau ou des gerçures. Si l'on laisse une charge suffisante s'accumuler, des décharges électrostatiques et l'inflammation de mélanges air-vapeur inflammables peuvent se produire. Même avec une mise à la terre et un collage appropriés, ce matériau peut encore accumuler une charge électrostatique. Ce matériau est un accumulateur statique.

PRODUIT: Odourless Solvent**SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
ESSENCE MINERALE INODORE	64741-65-7	100

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Conseils généraux.....	Ne devrait pas être un danger pour la santé lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales.
Inhalation.....	Aucun traitement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau.....	Enlevez les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes, puis laver avec de l'eau et du savon si disponible. En cas de rougeur, d'enflure, de douleur et/ou d'ampoules, transportez-les à l'établissement médical le plus proche pour un traitement supplémentaire.
Contact avec les yeux.....	Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Si une irritation persistante se produit, consulter un médecin.
Ingestion.....	Appelez le numéro d'urgence de votre emplacement ou de votre établissement. En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements : transport vers l'établissement médical le plus proche pour un traitement supplémentaire. Si les vomissements surviennent spontanément, gardez la tête sous les hanches pour éviter l'aspiration. Si l'un des signes et symptômes retardés suivants apparaît dans les 6 heures suivantes, transportez-le à l'établissement médical le plus proche : fièvre supérieure à 101F (38,3 ° C), essoufflement, congestion thoracique ou toux continue ou respiration sifflante.
Protection des secouristes.....	Lorsque vous administrez les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection individuelle approprié en fonction de l'incident, de la blessure et de l'environnement.
Notes à l'intention du médecin.....	Appelez un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils. Potentiel de pneumopathie chimique. Traiter de manière symptomatique.
Plus d'informations.....	Un traitement symptomatique. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et inappropriés.....	Mousse, eau pulvérisée ou brouillard. De la poudre chimique sèche, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre peuvent être utilisés uniquement pour les petits incendies. N'utilisez PAS d'eau dans un jet.
Dangers spécifiques du produit dangereux.....	Dégagez la zone d'incendie de tout personnel non secouriste. Les produits de combustion dangereux peuvent inclure : Un mélange complexe de particules et de gaz solides et liquides en suspension dans l'air (fumée) ; Monoxyde de carbone; Composés organiques et inorganiques non identifiés ; Des vapeurs inflammables peuvent être présentes même à des températures inférieures au point d'éclair ; La vapeur est plus lourde que l'air, se propage sur le sol et une inflammation à distance est possible ; Flottera et peut être rallumé sur les eaux de surface.
Produits de Combustion dangereux.....	Oxydes de carbone ; Oxydes d'azote (NOx) ; Hydrocarbures aromatiques polycycliques ; Hydrocarbures réactifs ; Autres composés organiques non identifiés.
Méthodes d'extinction spécifiques.....	Procédure standard pour les incendies chimiques.
Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers.....	Un équipement de protection approprié, notamment des gants résistant aux produits chimiques, doit être porté ; une combinaison résistante aux produits chimiques est indiquée si un contact important avec le produit déversé est attendu. Un appareil respiratoire autonome doit être porté à l'approche d'un incendie dans un espace confiné. Sélectionnez des vêtements de pompier approuvés selon les normes pertinentes (par exemple Europe : EN469).
Informations complémentaires.....	Gardez les récipients adjacents au frais en les pulvérisant avec de l'eau.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles / équipements de protection.....	Respectez toutes les réglementations locales et internationales pertinentes. Avertir les autorités si une exposition du grand public ou de l'environnement se produit ou est susceptible de se produire. Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée au personnel inutile ou non protégé. Ne pas respirer les fumées, les vapeurs. N'utilisez pas d'équipement électrique.
--	---

PRODUIT: Odourless Solvent**SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Précautions environnementales.....	Fermez les fuites, si possible sans risque personnel. Éliminez toutes les sources possibles d'inflammation dans la zone environnante. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement. Empêcher la propagation ou la pénétration dans les égouts, les fossés ou les rivières en utilisant du sable, de la terre ou d'autres barrières appropriées. Essayez de disperser la vapeur ou de diriger son flux vers un endroit sûr, par exemple en utilisant des sprays antibrouillard. Prenez des mesures de précaution contre les décharges statiques. Assurer la continuité électrique en reliant et en mettant à la terre (mise à la terre) tous les équipements. Surveillez la zone avec un indicateur de gaz combustible.
Méthodes/matériaux de confinement.....	Pour les petits déversements de liquide (<1 fût), transférer par des moyens mécaniques vers un contenant étiqueté et scellable pour la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Laisser les résidus s'évaporer ou s'imprégner d'un matériau absorbant approprié et les éliminer en toute sécurité. Retirez le sol contaminé et éliminez-le en toute sécurité. Aérer soigneusement la zone contaminée. En cas de contamination du site, l'assainissement peut nécessiter l'avis d'un spécialiste. .
Nettoyer.....	N'utilisez pas de combustibles absorbants, tels que de la sciure de bois.
Conseils supplémentaires.....	Pour obtenir des conseils sur la sélection des équipements de protection individuelle, voir le chapitre 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des conseils sur l'élimination du produit déversé, voir le chapitre 13 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions générales.....	Éviter de respirer ou de contacter directement le matériau. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Bien se laver après manipulation. Pour obtenir des conseils sur la sélection des équipements de protection individuelle, voir la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Utilisez les informations contenues dans cette fiche technique comme contribution à une évaluation des risques des circonstances locales pour aider à déterminer les contrôles appropriés pour une manipulation, un stockage et une élimination en toute sécurité de ce matériau. Assurez-vous que toutes les réglementations locales concernant les installations de manutention et de stockage sont respectées.
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Évitez d'inhaler les vapeurs et/ou les brouillards. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éteignez toutes les flammes nues. Ne pas fumer. Supprimer les sources d'inflammation. Évitez les étincelles. Utiliser une ventilation locale par aspiration s'il existe un risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols. Lors de l'utilisation, ne pas manger ni boire. La vapeur est plus lourde que l'air, se propage sur le sol et une inflammation à distance est possible.
Évitement du contact.....	Agents oxydants forts.
Transfert de produit.....	Même avec une mise à la terre et une liaison adéquates, ce matériau peut toujours accumuler une charge électrostatique. Si une charge suffisante s'accumule, une décharge électrostatique et l'inflammation de mélanges air-vapeur inflammables peuvent se produire. Soyez conscient des opérations de manipulation qui peuvent donner lieu à des dangers supplémentaires résultant de l'accumulation de charges statiques. Ceux-ci incluent, sans toutefois s'y limiter, le pompage (en particulier l'écoulement turbulent), le filtrage, le remplissage par aspersion, le nettoyage et le remplissage de réservoirs et de conteneurs, l'échantillonnage, le chargement d'interrupteurs, le jaugeage, les opérations de camions aspirateurs et les mouvements mécaniques. Ces activités peuvent conduire à des décharges statiques, par exemple. formation d'étincelles. Limiter la vitesse de la conduite pendant le pompage afin d'éviter la génération de décharges électrostatiques (inférieure ou égale à 1 m/s jusqu'à ce que le tuyau de remplissage soit immergé à deux fois son diamètre, puis inférieur ou égal à 7 m/s). Évitez de remplir par éclaboussures. N'utilisez PAS d'air comprimé pour les opérations de remplissage, de déchargement ou de manipulation. Reportez-vous aux instructions dans la section Manipulation.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Gardez dans un endroit frais, sec et bien aéré. Gardez des incompatibilités. Zone de stockage doit être clairement identifiés, claire d'obstruction et accessibles qu'au personnel formé et autorisé. Inspecter périodiquement pour des dommages ou des fuites. Ne pas fumer dans la zone. Ne pas congeler. Toujours garder dans des contenants fabriqués des mêmes matériaux que le contenant du fournisseur.
Autres données de stockage.....	Température de stockage : ambiante. Tenir à l'écart des aérosols, des produits inflammables, des agents oxydants, des produits corrosifs et de tout autre produit inflammable non nocif ou toxique pour l'homme ou l'environnement. Les décharges électrostatiques peuvent provoquer un incendie. Assurer la continuité électrique en reliant et en mettant à la terre (mise à la terre) tous les équipements pour réduire les risques. Les vapeurs présentes dans l'espace libre du récipient de stockage peuvent se situer dans la plage inflammable/explosive et peuvent donc être inflammables.
Matériel d'emballage.....	Matériau inapproprié : Eviter tout contact prolongé avec des caoutchoucs naturels, butyle ou nitrile. Ne pas couper, percer, meuler, souder ou effectuer des opérations similaires sur ou à proximité des conteneurs.

PRODUIT: Odourless Solvent

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
-------------	-----	-------------------	-----	------------------	-----	-------

ESSENCE MINÉRALE INODORE	100 ppm	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi
-----------------------------	---------	------------	------------	------------	------------	------------

NOT ESTABLISHED

Équipements de protection individuelle.....	Éviter de respirer les vapeurs ou de brouillard. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des cosmétiques tout en travaillant avec ce produit. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser des toilettes. Enlever les vêtements souillés et les laver soigneusement avant des réutiliser.
Protection des mains.....	Lorsqu'un contact des mains avec le produit peut se produire, l'utilisation de gants approuvés selon les normes pertinentes, fabriqués à partir des matériaux suivants, peut fournir une protection chimique appropriée. Protection à plus long terme : Gants en caoutchouc nitrile. Protection contre les contacts accidentels/éclaboussures : gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. Pour un contact continu, nous recommandons des gants avec un temps de passage supérieur à 240 minutes, de préférence > 480 minutes lorsque des gants appropriés peuvent être identifiés. Pour une protection à court terme/contre les éclaboussures, nous recommandons la même chose, mais reconnaissons que des gants appropriés offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles et dans ce cas, un temps de pénétration plus faible peut être acceptable à condition que des régimes d'entretien et de remplacement appropriés soient suivis. L'épaisseur des gants n'est pas un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique car elle dépend de la composition exacte du matériau des gants. L'épaisseur des gants doit généralement être supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle des gants. L'adéquation et la durabilité d'un gant dépendent de son utilisation, par exemple, fréquence et durée du contact, résistance chimique du matériau des gants, dextérité. Demandez toujours conseil aux fournisseurs de gants. Les gants contaminés doivent être remplacés. L'hygiène personnelle est un élément clé d'un soin efficace des mains. Les gants ne doivent être portés que sur des mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être soigneusement lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.
Protection des yeux.....	Si le produit est manipulé de telle manière qu'il pourrait être projeté dans les yeux, des lunettes de protection sont recommandées.
Protection de la peau et du corps.....	La protection de la peau n'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'expositions prolongées ou répétées, porter des vêtements imperméables sur les parties du corps sujettes à l'exposition. Si une exposition cutanée répétée et/ou prolongée à la substance est probable, portez des gants appropriés testés conformément aux normes en vigueur et proposez des programmes de soins de la peau aux employés. Portez des vêtements antistatiques et ignifuges, si une évaluation locale des risques le juge ainsi.
Risques thermiques.....	N'est pas applicable.
Mesures protectives.....	L'équipement de protection individuelle (EPI) doit être conforme aux normes nationales recommandées. Vérifiez auprès des fournisseurs d'EPI.
Mesures d'hygiène.....	Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, de fumer et d'aller aux toilettes. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.
Contrôles de l'exposition environnementale	Les directives locales concernant les limites d'émission de substances volatiles doivent être respectées pour l'évacuation de l'air évacué contenant des vapeurs. Minimiser les rejets dans l'environnement. Une évaluation environnementale doit être réalisée pour garantir le respect de la législation environnementale locale. Des informations sur les mesures à prendre en cas de rejet accidentel se trouvent à la section 6.
Limites d'exposition professionnelle biologique	Aucune limite biologique attribuée.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence physique.....	Liquide.
Couleur.....	Claire.
Odeur.....	HYDROCARBURE ODEUR.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Aucune donnée disponible.
Densité de vapeur (Air = 1).....	> 1.
(Mm Hg) de pression de vapeur.....	0.07 kPa (20C /68F).
pH.....	Ne s'applique pas.
Densité relative/densité.....	0.758.
Fusion/Point de congélation.....	PAS DISPONIBLE.
Solubilité	négligeable dans l'eau.
Premier Point d'ébullition/intervalle d'ébullition	175° à 205° C (347° à 401°F).

PRODUIT: Odourless Solvent**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Taux d'évaporation.....	0,1.
Point d'éclair (deg C), méthode.....	51C.
Température d'auto-ignition (deg C).....	347.8C / 658.0F.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	7.0.
Abaisser la limite d'inflammabilité (% vol.)	0.7.
Coefficient de répartition eau/huile.....	Aucune donnée.
% Volatile par poids.....	100.
Température de décomposition.....	Non disponible.
Conductivité.....	Faible conductivité : < 100 pS/m, La conductivité de ce matériau en fait un accumulateur statique. Un liquide est généralement considéré comme non conducteur si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m et est considéré comme semi-conducteur si sa conductivité est inférieure à 10 000 pS/m. Qu'un liquide soit non conducteur ou semi-conducteur, les précautions sont les mêmes. Un certain nombre de facteurs, par exemple la température du liquide, la présence de contaminants et d'additifs antistatiques, peuvent grandement influencer la conductivité d'un liquide.
Viscosité.....	Aucune donnée.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité.....	Éviter la chaleur et les flammes nues. Gardez des incompatibilités. Conserver le récipient bien fermé quand pas en service.
Stabilité chimique.....	Stable sous le stockage recommandé et la gestion des conditions prescrites.
Risque de réactions dangereuses.....	N'aura pas lieu.
Produits de décomposition dangereux.....	Aucune connue, se référer à des produits de combustion dangereux dans la Section 5.
Matériaux incompatibles.....	Agents oxydants ; Acides ; Bases ; Agents réducteurs.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
ESSENCE MINERALE INODORE	Aucune donnée	>8000 mg/kg orale rat >4000 mg/kg cutanée lapin
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation et ingestion.	
Corrosion/irritation de la peau.....	Provoque une légère irritation cutanée. Un contact prolongé/répété peut provoquer une dégraissage de la peau pouvant entraîner une dermatite.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas irritant pour les yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Pas un sensibilisant. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Mutagénicité sur les cellules germinales...	Génotoxicité in vivo : non mutagène.	
Cancérogénicité.....	Les tumeurs produites chez les animaux ne sont pas considérées comme pertinentes pour les humains. Pas cancérogène. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. CIRC : Groupe 2B : Peut-être cancérogène pour l'homme. - naphta (pétrole), alkylate lourd 64741-65-7 OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des cancérogènes réglementés de l'OSHA. NTP : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène connu ou anticipé par le NTP.	
Toxicité pour la reproduction.....	Effets sur la fertilité : Non toxique pour le développement. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. N'altère pas la fertilité. .	
STOT - exposition unique.....	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
STOT - exposition répétée.....	Rein : a provoqué des effets rénaux chez les rats mâles qui ne sont pas considérés comme pertinents pour les humains.	
Toxicité par aspiration.....	L'aspiration dans les poumons en cas d'ingestion ou de vomissement peut provoquer une pneumopathie chimique pouvant être mortelle.	
Note.....	Délibérément de se concentrer et inhalation de ce produit peut être nocif ou mortel . Des classifications par d'autres autorités dans différents cadres réglementaires peuvent exister.	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Base d'évaluation.....	Des données écotoxicologiques incomplètes sont disponibles pour ce produit. Les informations données ci-dessous sont basées en partie sur la connaissance des composants et de l'écotoxicologie de produits similaires. .
------------------------	---

PRODUIT: Odourless Solvent**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité.....	Toxicité pour les poissons (Toxicité aiguë) : Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. Toxicité sur les micro-organismes (Toxicité aiguë) : LC/EC?IC50 > 100 mg/l Pratiquement non toxique : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour les crustacés (Toxicité chronique) : NOEC/NOEL > 1,0 - <= 10 mg/l (basé sur les données de test). Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Données non disponibles. Toxicité pour les algues/plantes aquatiques (Toxicité aiguë) : Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. Toxicité pour les crustacés (Toxicité aiguë) : Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
Persistance et dégradabilité.....	Intrinsèquement biodégradable. S'oxyde rapidement par des réactions photochimiques dans l'air.
Potentiel de bioaccumulation.....	Bioaccumulation : Possède un potentiel de bioaccumulation. Coefficient de partage : n-octanol/eau : Données non disponibles.
Mobilité dans le sol.....	Mobilité : Flotte sur l'eau. S'il pénètre dans le sol, il s'adsorbera sur les particules du sol et ne sera pas mobile.
Autres effets indésirables.....	Informations écologiques supplémentaires : N'a pas de potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination - Déchets de résidus	Récupérer ou recycler si possible. L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales et doivent être respectées. Ne pas jeter dans l'environnement, dans les égouts ou dans les cours d'eau. Les déchets ne doivent pas contaminer le sol ou les eaux souterraines, ni être éliminés dans l'environnement. Les déchets, déversements ou produits usagés sont des déchets dangereux. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matériaux générés afin de déterminer la classification appropriée des déchets et les méthodes d'élimination conformément à la réglementation applicable.
Méthodes d'élimination - Emballages contaminés	Bien égoutter le récipient. Après la vidange, évacuer dans un endroit sûr, à l'abri des étincelles et du feu. Les résidus peuvent provoquer un risque d'explosion. Ne pas percer, couper ou souder des fûts non nettoyés. Envoyer à un récupérateur de fûts ou à un récupérateur de métaux. Se conformer à toutes les réglementations locales en matière de récupération ou d'élimination des déchets. .

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG	
Numéro ONU.....	1268.
Nom d'expédition.....	Distillats de pétrole, N.S.A.
Class.....	3.
Groupe d'emballage.....	III.
Étiquettes.....	3.
Polluant marin.....	Non.
Réglementations internationales IATA-DGR	
UN/ID No.....	UN 1268.
Nom d'expédition.....	Distillats de pétrole, n,s,a.
Class.....	3.
Groupe d'emballage.....	III.
Étiquettes.....	3.
IMDG-Code	
UN number.....	UN 1268.
Nom d'expédition.....	Distillats de pétrole, N.S.A.
Class.....	3.
Groupe d'emballage.....	III.
Étiquettes.....	3.
Polluant marin.....	non.
Transport en vrac.....	Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC. Ne s'applique pas au produit tel que fourni. Les règles de l'Annexe 1 de MARPOL s'appliquent aux expéditions en vrac par voie maritime.
Précautions particulières à prendre par ... l'utilisateur	Reportez-vous à la section 7, Manipulation et stockage, pour connaître les précautions particulières dont un utilisateur doit être conscient ou doit se conformer lors du transport. .
Informations Complémentaires.....	Ce produit peut être transporté sous couverture d'azote. L'azote est un gaz inodore et invisible. L'exposition à des atmosphères enrichies en azote déplace l'oxygène disponible, ce qui peut provoquer une asphyxie ou la mort. Le personnel doit observer des précautions de sécurité strictes lorsqu'il entre dans un espace confiné.

PRODUIT: Odourless Solvent

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Informations réglementaires.....	Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour cette substance ou ce mélange :. Informations réglementaires. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPD. Les informations réglementaires ne prétendent pas être exhaustives. D'autres réglementations peuvent s'appliquer à ce matériau.
Inventaires.....	Inventaires.
AIC.....	Inscrit.
DSL.....	Inscrit.
IECSC.....	Inscrit.
KECI.....	Inscrit.
PICCS.....	Inscrit.
EINECS.....	Inscrit.
TSCA.....	Inscrit.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par.....	DEPARTMENT DE REGLEMENTATION. .
Clause de non-responsabilité.....	Cette fiche signalétique a été préparée par Fusion Mineral Paints et obtenue à partir des données des fournisseurs. Les informations contenues dans la fiche signalétique sont off rent pour votre examen et orientation lorsqu'ils sont exposés à ce produit. Fusion Mineral Paints exclut toute garantie expresse ou implicite et n'assumer aucune responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document. Les données contenues dans cette fiche signalétique ne s'applique pas pour l'utiliser avec n'importe quel autre produit ou à tout autre procédé. Cette fiche signalétique ne peut pas être modifiée, ou modifiée de quelque façon sans la connaissance expresse et autorisation de Fusion Mineral Paints.
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	2024-02-12